Conseil communautaire 3 mars 2022

communauté de communes draga

03 03 2022

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

communauté de communes draga

03 03 2022

D.O.B. 2022

1ère étape du processus budgétaire, le débat d'orientations budgétaires (D.O.B.) se déroule dans les deux mois précédant le vote du budget.

Son contenu

Le contenu du DOB a été modifié par l'article 107 de la loi NOTRe qui impose désormais la transmission d'un véritable rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Pour les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, ce rapport comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs.

Le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 est venu préciser le contenu et les modalités de publication et de transmission du DOB

La loi de programmation des finances publiques (LPFP) du 23 janvier 2018 renforce à nouveau les obligations d'informations à intégrer au DOB concernant notamment l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement.

communauté de communes draga

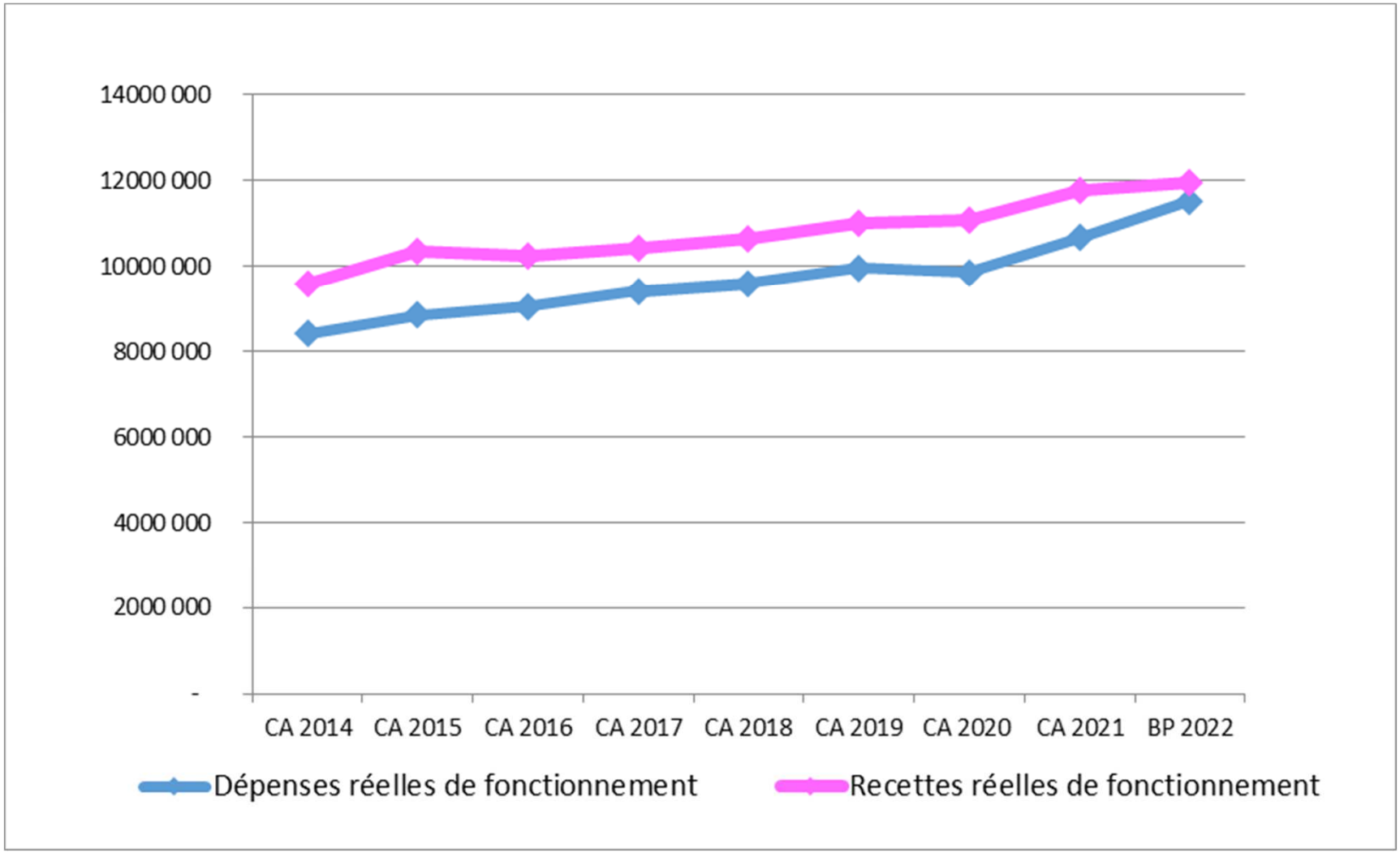
03 03 2022

BUDGET PRINCIPAL

communauté de communes draga

03 03 2022

Effet de ciseau



communauté de communes draga

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Charges à caractère général : + 400 000 € (+11,8%) par rapport au Budget total 2021 hors réserves**

(+200 000 € soit +6% en intégrant les réserves inscrites au BT 2021)

Principales évolutions :

- Réserves : -200 000 €
- Administration générale : -37 000 €,
- Communication : -10 000 € (mission d'accompagnement stratégie de communication)
- EJ : + 55 000 € (gestion multi accueil de Viviers)
- Déchets : +387 000 € (hausse du coût de traitement et hausse de la TGAP)
- Habitat : +23 000 € (lancement nouvel OPAH)

communauté de communes draga

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Autres charges de gestion : + 300 000 € (+13%) par rapport au Budget total 2021 hors réserves**

(+100 000 € soit +4% en intégrant les réserves inscrites au BT 2021)

- Réserves : - 200 000 €
- Administrations générale : - 18 000 €
- SDIS : +10 000 €
- Subvention Education artistique et culturelle : +55 000 €
- Déchets : - 10 000 € (participation SyPP)
- Développement Eco : - 30 000 € (contentieux)
- Tourisme : +282 000 € (contribution SPL)

communauté de communes draga

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Atténuation de produit : - 450 000 €**

 – Exonération de CFE : - 44 000 €
 – Modification Attribution de compensation pour ADS : -40 000 €
 – Reversement taxe de séjour à l'OT : - 364 000 €

- **Charges financières: -2 500 € (-8%)**

 Non pris en compte les emprunts nouveaux

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

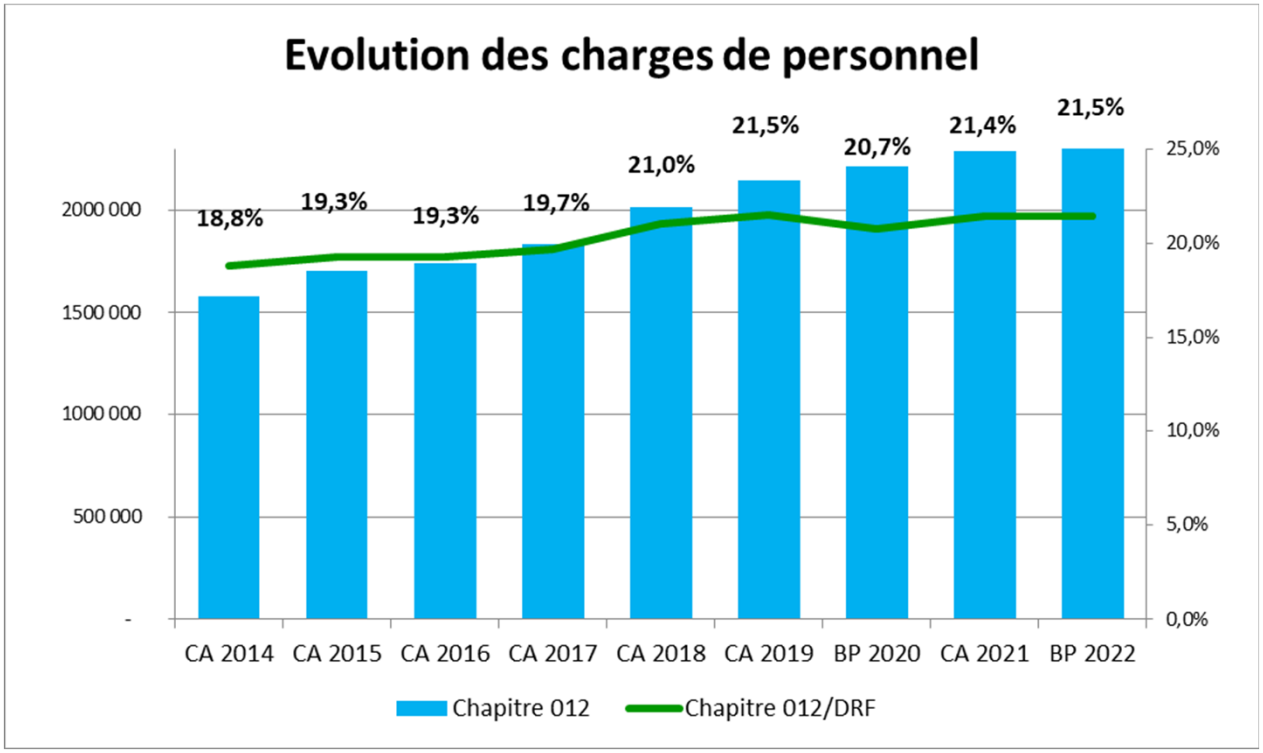
- **Charges de personnel : +100 000 € (+4%) par rapport au Budget total 2021 hors réserves**

(-100 000 € soit -4% en intégrant les réserves inscrites au BT 2021)

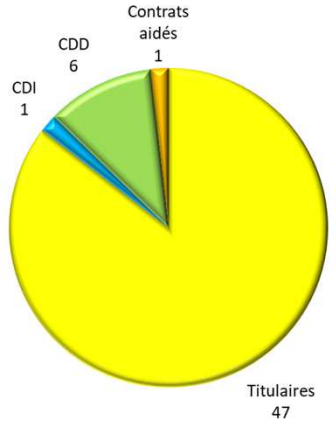
- Réserves : -200 000 €
- Administration générale : - 8 000 €
- Communication : -24 000 € (départ d'un agent)
- Culture : +21 000 € (chargé de mission sur 12 mois)
- Action sociale et services : + 62 000 € (transfert interne et remplacements)
- Eau Assainissement : - 6000 €
- Enfance Jeunesse : - 17 000 €
- OM : + 35 000 €
- Aménagement espace : + 44 000 € (PVD)
- Tourisme : - 16 000 €

communauté de communes draga

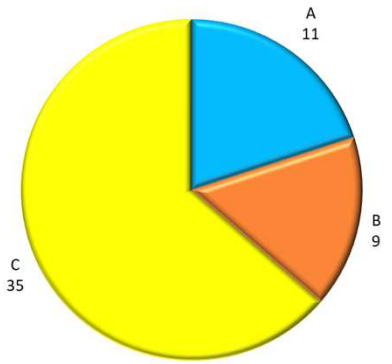
Focus sur les dépenses de personnel



Répartition des effectifs par statut



Répartition des effectifs par catégorie



03 03 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Hausse des produits des services / remboursements : +80 000 € (+16%)
 - Déchets (Rachat de matières) : +82 000 €
 - Remboursement personnel OT : -16 000 €
 - Remboursement poste Petites villes de demain : + 10 000 € (remboursement BSA et Viviers)
 - Remboursement poste chargé de mission EAC : + 7 000 €

- Maintien des subventions : + 28 000 € (+2%)
 - animation OPAH : + 20 000 €
 - EAC : +36 000 €
 - Action sociale : - 8 000 €
 - EJ : - 33 000 €
 - OM : + 20 000 €

- Fiscalité et assimilé : + 440 000 €
 - Hausse de la TEOM : +490 000 € avec un taux à 16,15% (au lieu de 13,86% actuellement)
 - Hausse de la CVAE : +30 000 € (notification provisoire novembre)
 - Baisse de la taxe de séjour : - 40 000 €
 - Baisse des recettes ADS (demande du trésorier) : – 40 000 €

communauté de communes draga

– Taux d'épargne dégagé = 3,86% (soit 460 000 €)

SYNTHESE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

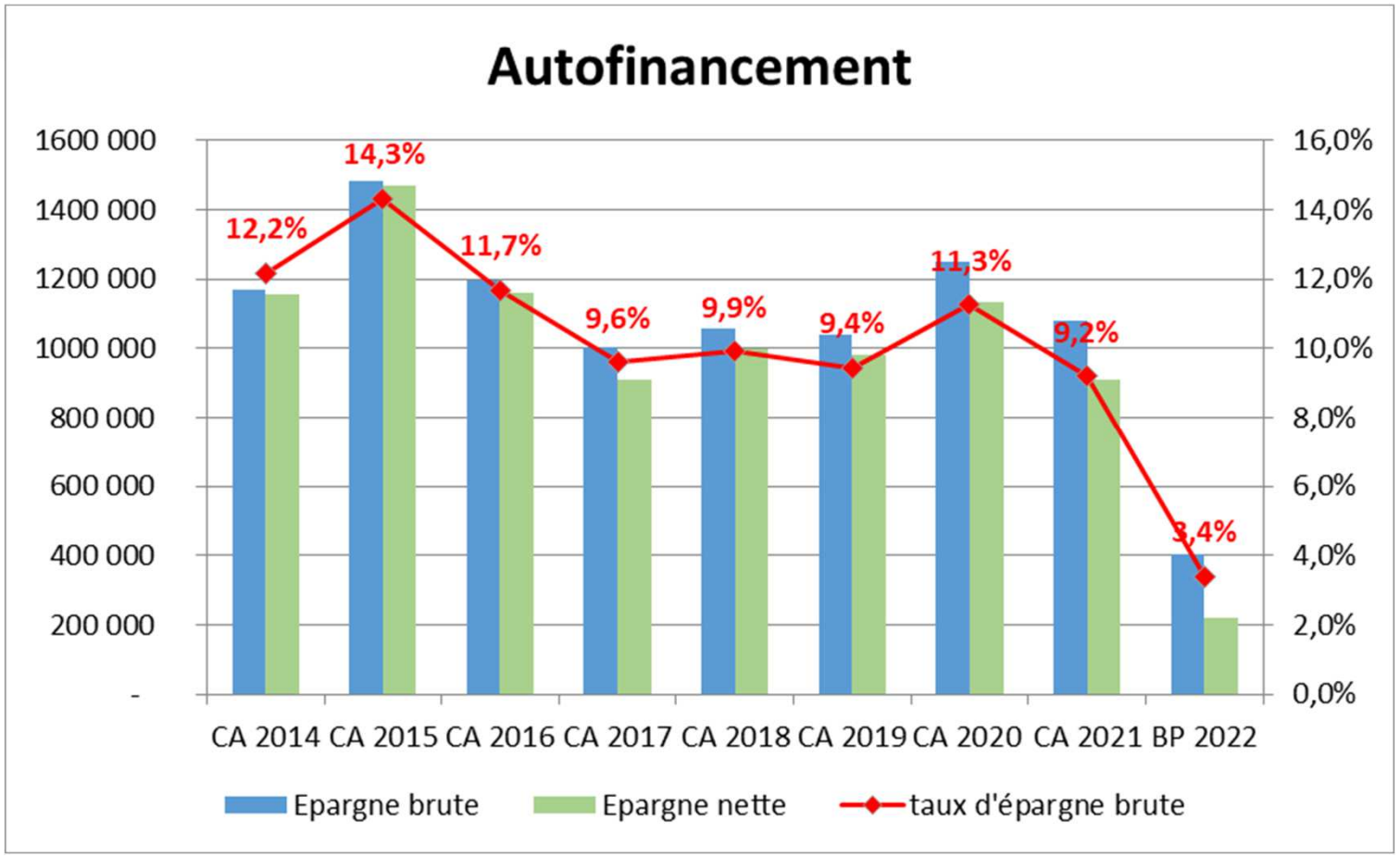
DEPENSES		RECETTES	
Chap 011	3 725 000	Chap 013	35 500
Chap 012	2 470 000	Chap 70	574 000
Chap 014	2 725 000	Chap 73	9 483 000
Chap 65	2 522 000	Chap 74	1 849 000
Chap 66	48 000	Chap 75	28 000
Chap 67	18 000	Chap 78	
TOTAL	11 508 000	TOTAL	11 969 500

Résultat de la section de fonctionnement = 461 500€

Soit un taux d'épargne brute de 3,8%

communauté de communes draga

Capacité d'autofinancement



Seuil critique : il est généralement admis qu'un ratio de 8 à 15 % est satisfaisant.

PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2022

	Dépenses	Subventions	FCTVA	Besoin de financement (hors remboursement de dette)	Principaux projets
Administration générale	112 000 €	70 400 €	18 400 €	23 200 €	Matériel informatique et divers, solde siège
Enfance jeunesse Vie sociale	1 105 000 €	617 000 €	229 900 €	258 100 €	Crèche Viviers / travaux EFS St Marcel + API / rénovation skate park
Développement territorial	1 719 400 €	25 000 €	52 000 €	1 642 400 €	voie cyclable / subventions habitat et dév éco / électrification rurale / ZA de St Just / friche Intermarché / PLUIH / FTTH
Environnement	173 000 €		27 000 €	146 000 €	CSE et bacs OM, petit équipement / pluvial
Divers	726 000 €	538 000 €	236 000 €	- 48 000 €	Pôle Arts du Cirque
Total	**3 835 400 €**	**1 250 400 €**	**563 300 €**	**2 021 700 €**	

communauté de communes draga

03 03 2022

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Cessions de terrain : 67 000 €
- Subventions : 1 250 000 €
 - Crèche de Viviers : 617 000 €
 - Voies douces : 24 000 €
 - Pôle Art du Cirque : 537 000 €
 - Siège : 70 000
- FCTVA : 563 000 €

⇨ **Besoin de financement = 1 948 300 €**

- Autofinancement 2022= 212 000 € (après couverture de la dette)

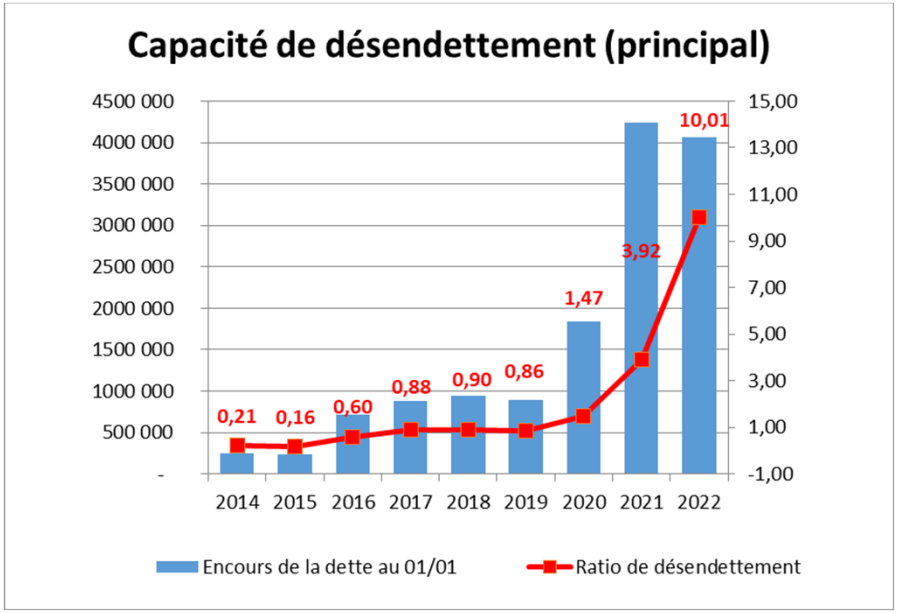
⇨ **Emprunt proposé = 1 250 000 €**

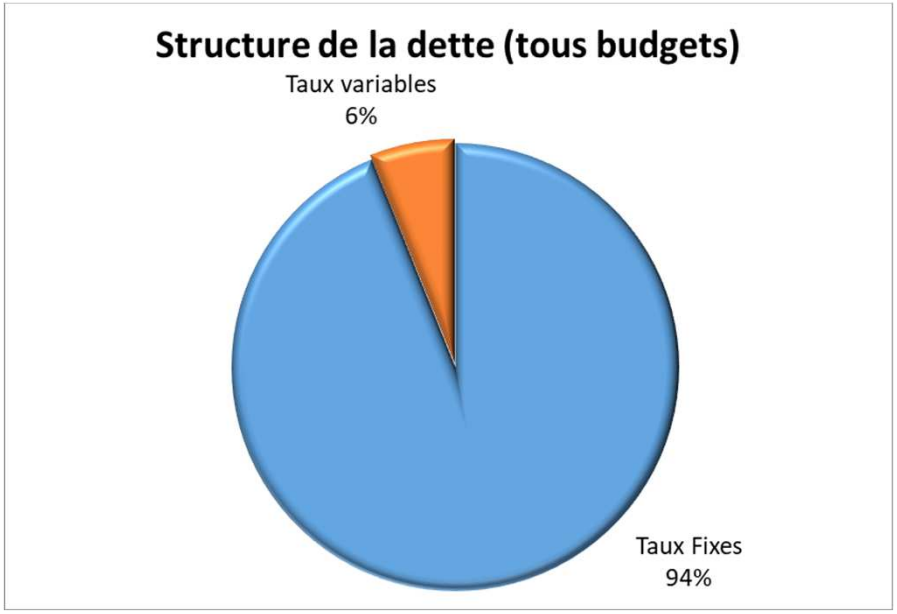
⇨ Autofinancement sur excédent 2021 = 486 300 €

communauté de communes draga

Charge de la dette

	Encours de la dette au 01/01/2022	Remboursement en Capital 2022 (hors emprunt 2022)	Emprunts nouveaux 2022	Encours au 31/12/2022
Budget Principal	4 065 465,01	185 396,08 €	1 250 000,00 €	5 130 068,93 €
Budget AEP	2 128 083,17 €	102 574,26 €		2 025 508,91 €
Budget assainissement collectif	1 351 500,59 €	326 051,88 €		1 025 448,71 €
Budget SIPAZAI	15 136,83 €	3 565,23 €		11 571,60 €
Total	7 560 185,60 €	617 587,45 €	1 250 000,00 €	8 192 598,15 €





Les seuils d'alerte :
-en dessous de 8 ans on parle de zone verte
-entre 8 et 11 ans de zone médiane
-entre 11 et 15 ans de zone orange
-plus de 15 ans de zone rouge

En 2021, le ratio de désendettement est de 4 ans.
Au 1er janvier 2022, il passe à **10 ans** du fait de la baisse de l'épargne
En intégrant les nouveaux emprunts à souscrire en 2022, le ratio passerait à **12,5 ans**

03 03 2022

Synthèse générale

- Sur le fonctionnement :
 - Taux d'épargne à 3,86% (sous réserve confirmation des bases et notification DGF)
 - Hausse de 3,2 % des dépenses réelles de fonctionnement par rapport au BT 2021 (hors réserves).
 - Nécessité d'augmenter la TEOM pour équilibrer les dépenses de fonctionnement et les remboursements d'emprunt de ce service

- Sur l'investissement :
 - Le programme d'investissement ambitieux – près de 4 millions d'euros en 2022 nécessitera un recours à l'emprunt de 1 250 000 € malgré la faible capacité d'autofinancement grâce à la participation de nos partenaires (Etat, Département, Région, CAF) et l'utilisation d'une partie des excédents reportés.

communauté de communes draga

BUDGETS ANNEXES

communauté de communes draga

03 03 2022

BUDGETS Politique de l'eau

AEP - Orientations 2022 :

Dépenses d'Equipement = une capacité d'investissement de l'ordre de 2 000 000 €
Financement : 430 000 € de subventions / autofinancement pour le reste
Prix de l'eau : Pas de modification de la part DRAGA

Assainissement collectif - Orientations 2022 :

Equipement = une capacité d'investissement de l'ordre de 1 200 000 €
Financement : 155 000 € de subventions / autofinancement
Prix de l'eau : Pas de modification de la part DRAGA

SPANC - Orientations 2022 :

- Reconduction du budget 2021 – de l'ordre de 70 000 €, uniquement en fonctionnement

communauté de communes draga

03 03 2022

BUDGETS Zones d'Activité

SIPAZAI BANC ROUGE – Saint Marcel - Orientations 2022 :

Dépenses de fonctionnement : 3 100 €
Remboursement d'emprunt (capital) : 3 600 €
Pas de recette

BELLIEURE – Viviers - Orientations 2022 :

Dépenses de fonctionnement : 2 000 €
Pas de recette

communauté de communes draga

03 03 2022

Merci de votre attention

03 03 2022